

# LES EUROPÉENS VIVENT DE PLUS EN PLUS À CRÉDIT



**JOHN-PIERRE CLARK**  
fondateur  
Argent Mag\*

L'uniformisation des règles de commercialisation du crédit à la consommation ne doit pas faire oublier que les Européens n'ont pas la même attitude face à ce produit. Des plus réservés aux plus endettés, les comportements ne sont pas les mêmes. Pourtant, la plupart d'entre eux vivent à crédit.

Ouvrir le marché des crédits à la consommation. C'est tout l'enjeu de la nouvelle directive européenne votée en ce début d'année. Elle dotera les citoyens européens des mêmes droits afin de comparer au mieux ces types de crédits. Avec cette harmonisation des règles de commercialisation, les banques françaises seront confrontées à la concurrence des taux des autres banques européennes. Jusqu'à présent, les souscriptions transfrontalières ne représentaient que 1 % de l'ensemble du marché, bien que les Européens soient, en règle générale, très friands de crédits à la consommation. Deux Européens sur trois ont d'ailleurs recours à ce crédit – entre 800 et 1 100 milliards d'euros selon les sources pour l'année 2007.

Les Européens s'endettent beaucoup, certes, mais pas de la même façon. Notamment parce que le pouvoir d'achat, les prix et les habitudes de consommation ne sont pas les mêmes. « Ces crédits restent toutefois une affaire très locale. Pour que les Français souscrivent à l'étranger, il faudra que les banques proposent des taux vraiment moins chers qu'en France. Or, les taux sont fixés par la Banque centrale européenne »,

souligne Laurent Assayag de la société de conseil en gestion de patrimoine Cogexa à Paris. Les banques devront se démarquer réellement pour attirer de nouveaux clients étrangers. Grâce entre autres à des services innovants (Internet, offres couplées avec des billets d'avion, services complémentaires...) ou des taux plus attractifs. Selon la BCE, les taux oscillaient l'année dernière entre 6,3 % en Finlande et 12,2 % au Portugal. En France, où le taux moyen est de 7,1 %, il sera plus avantageux de se tourner vers une banque à Helsinki qu'à Lisbonne. Par ailleurs, les produits phares diffèrent d'un pays à l'autre. Même si les prêts personnels restent les préférés des Européens (48,4 % des souscriptions), les crédits revolving et vente à tempérament ont fortement progressé (39,4 % des souscriptions). Mais pas de la même façon. En règle générale cette proportion tend à s'équilibrer sur les marchés matures ou parvenant à maturité.

## Anglais et Allemands largement devant

Ils sont les champions européens du crédit à la consommation. Selon l'Observateur Cetelem, les Britanniques

et les Allemands représentent plus de 50 % du marché européen, bien que leur progression soit l'une des plus faibles. En 2007, ils dominaient l'Europe avec des encours supérieurs à 550 milliards d'euros. Les Allemands préfèrent largement le crédit revolving. Cette source de revenus est surtout utilisée par la classe ouvrière. Le gouvernement d'Angela Merkel a par ailleurs allégé la fiscalité, ce qui permet aux Allemands de continuer à vivre à crédit.

Le marché anglais, quant à lui, a connu une croissance de moins de trois points. Pourtant, les Britanniques n'hésitent pas à s'endetter. Pour preuve, l'encours moyen d'un ménage anglais avoisinait les 13 000 euros l'année dernière. « Le marché du crédit à la consommation est arrivé à maturité. Nos clients sont constamment sollicités par les banques, les magasins et les chaînes de distribution, qui offrent gratuitement des cartes de crédit à la consommation. Les Anglais sont très endettés. C'est pour cela aussi que l'institution britannique a tout intérêt à baisser ses taux, qui restent encore chers par rapport à la moyenne européenne », analyse un conseiller de la Lloyds TSB, l'une des quatre plus grandes banques populaires du Royaume-Uni. Outre-Manche, cette dangereuse surconsommation incite les banques et les pouvoirs publics à engager des campagnes « Alerte à la dette » pour montrer combien le recours systématique au crédit est néfaste pour la société. Ainsi, la banque anglaise NatWest vient de lancer un programme pour les adultes et même pour les enfants. Money Sense propose des

\* Argent Mag est un comparateur de finances personnelles recouvrant les secteurs du crédit à la consommation, du rachat de crédit, du crédit immobilier, de l'assurance et de la banque.

cours de coaching pour mieux gérer son portefeuille et consommer plus intelligemment. « Même si la majorité semble avoir des solutions pour rembourser leur emprunt, pour d'autres, la situation est complètement différente », justifie Stephen Moir, l'un des coordinateurs de ce programme.

### Les Français sur leurs gardes

Contrairement aux Anglais, les ménages français sont moins endettés. Et la croissance des crédits à la consommation est mesurée chaque année. Pour preuve, celle de 2007

(+ 3,6 %) fait grise mine face aux spectaculaires progressions de 2006 (+ 4,8 %) et de 2005 (+ 9 %). D'après l'ASE, l'association française des sociétés financières, cette baisse s'explique principalement par le net recul du marché automobile. D'autre part, le crédit revolving est beaucoup moins sollicité. Les Français semblent même le bouder. En cause, les taux révisables, qui s'élèvent parfois jusqu'à 19 %, poussent les consommateurs à préférer les prêts personnels. La particularité française est le recours non systématique au crédit, contrairement aux habitudes anglo-saxonnes. Pour

autant, le marché se comporte comme un marché mature avec des encours moyens de 5 200 euros par ménage pour un total de 136 milliards d'euros l'année dernière. Cette situation paradoxale place la France un peu à part sur ce marché. Sans doute à cause des risques de surconsommation et de la peur de l'endettement.

En France, le crédit à la consommation et la croissance économique sont intimement liés. Car les Français empruntent pour consommer. Et inversement, quand la conjoncture est défavorable, que le pouvoir d'achat est en baisse ou le moral à

## CRÉDIT À LA CONSOMMATION : STRATÉGIE DE CROISSANCE EXTERNE ET FIDÉLISATION

Judi 22 mai 2008 à 18h00

### Introduction par le président de séance :

#### ■ Quelles sont les démarches d'industrialisation face aux segments de clientèle à servir ?

FRANÇOISE DAUTRIAT, Associée, Altime

#### ■ Le modèle de la Société Générale et l'exemple du développement en Europe de l'Est

INÈS-CLAIRE MERCEREAU, Directeur délégué de la direction des services financiers spécialisés, en charge des activités crédit à la consommation et assurances, Société Générale

#### ■ Stratégie, industrialisation et capitalisation de la connaissance client

BACHIR FASSI FEHRI, Directeur général, Sofac Crédit

#### ■ Quel modèle de vente en ligne pour une meilleure croissance ?

CHRISTOPHE CREMER, Président, Meilleurtaux.com

### LIEU

Auditorium de la FBF  
18, rue La Fayette 75009 Paris  
Métro : Chaussée d'Antin

### CONTACT

Maud Franciosa  
Tél. : 01 48 00 54 04  
Fax : 01 48 24 12 97  
franciosa@revue-banque.fr

### LE CLUB BANQUE

est le rendez-vous mensuel des professionnels de la banque et de la finance, organisé par la Revue Banque. Pour adhérer, la cotisation annuelle et institutionnelle pour 10 séances est de 1400 € HT.

zéro, les encours de l'Hexagone ont tendance à baisser. Par exemple, en 2006, la consommation des ménages était dynamique (environ + 4 %) et la croissance économique du pays parvenait à dépasser les 2 %. En 2007, cette même croissance atteignait difficilement 1,9 %. Et dans le même temps, le marché du crédit baissait de 1,2 point. Force est de constater qu'en France, la bonne forme du marché du crédit dope légèrement la croissance économique. Cette situation paradoxale, entre retenue et endettement, place la France un peu à part sur ce marché du crédit à la consommation.

“ La particularité française est le recours non systématique au crédit, contrairement aux habitudes anglo-saxonnes. ”

Pour preuve, en comparant l'état du marché français à celui de l'Espagne, l'on se rend compte que l'encours total est sensiblement plus important en France (136 milliards d'euros contre 105 milliards). En revanche, et c'est là que le bât blesse, l'encours moyen par ménage est nettement plus élevé dans la péninsule Ibérique que dans l'Hexagone : 6 516 euros contre 5 265 euros en France. Cet écart de presque un millier d'euros rend compte de la bonne tenue des consommateurs espagnols, dont la part du crédit dans les dépenses de consommation atteignait 16,4 % fin 2006 selon le Cadrant de Cofidis (contre 14,6 % en France). Le bon équilibre de ce marché est toutefois menacé par le bond inquiétant de l'endettement des ménages espagnols, qui a atteint un montant record de 832 milliards d'euros en 2006, progressant ainsi plus vite que le PIB du pays. « La hausse très rapide de l'endettement des ménages et des prix du marché immobilier pourrait menacer la stabilité macroéconomique espagnole », annonçait en début d'année dernière l'Organisation de coopération et de développement économique. L'OCDE avait vu juste : à cause des taux variables, les propriétaires ont vu leurs mensualités augmenter de 20 à 25 %. À tel point que le remboursement devient

une obsession en Espagne, sans toutefois être une réalité.

### Les Italiens rattrapent leur retard

Des progressions honorables sont à noter en Italie (+ 14,5 %). Le marché rattrape son retard sur l'Europe du Nord. Une réelle frénésie a d'ailleurs entraîné les Italiens, tout comme les Grecs il y a deux ans, à s'endetter pour acheter leurs biens de consommation. « Nous étions largement en retard il y a trois ans. Pour 2007, on prévoit une croissance à deux chiffres de l'ordre de 15 % », se félicite-t-on chez Sanpaolo. Pour autant, l'encours moyen par ménage reste assez faible (4 102 euros), ce qui laisse une marge de progression importante pour les Italiens. Ainsi, depuis longtemps, la Botte a connu les taux d'épargne les plus élevés d'Europe. L'émancipation des jeunes ne se révélait que très tard, tout comme leur statut de « vrai consommateur ». Désormais, ils n'hésitent plus à s'endetter de plus en plus tôt, avant même de créer leur propre foyer.

En Belgique, les crédits à la consommation pourraient encore augmenter malgré une législation de moins en moins favorable. « Nos autorités se méfient beaucoup du surendettement. Et encore plus depuis la crise des prêts immobiliers à risques aux États-Unis. Mais cela devrait évoluer avec l'ouverture à la concurrence européenne », pronostique-t-on au Centre européen de la consommation à Bruxelles. Les Belges préfèrent donc davantage jouer la sécurité. Ils souscrivent plus volontiers aux prêts personnels à taux fixes qui représentaient à la fin 2006 plus de 70 % de l'encours total des crédits à la consommation.

Dans les pays d'Europe centrale et de l'Est, le recours au crédit à la consommation n'est pas encore réellement entré dans les mœurs. En République Tchèque ou en Slovaquie, la consommation de ce type de crédit est très faible (respectivement 8,91 milliards et 700 millions d'euros d'encours en 2007). Mais cela n'est qu'une question de temps. En effet, ces pays connaissent la plus forte croissance d'une année à l'autre : + 55,3 % en Pologne, + 37,6 % en Hongrie. Cette tendance dans ces pays s'explique en partie par leur jeune statut au sein de l'Union européenne.

Plus au Nord, les trois pays nordiques et le Danemark arrivent à maturité sur ces marchés. À la seule différence de l'Angleterre où les crédits sont moins chers. Dans les pays scandinaves, où le marché est bien établi, le crédit à la consommation est un recours mesuré. Les emprunts ont augmenté en Finlande et en Suède et les taux sont relativement plus bas que la moyenne européenne. Ce qui pousse incontestablement les Finlandais à consommer à crédit (11,1 milliards d'euros d'encours). L'équilibre est trouvé dans leur pouvoir d'achat élevé qui leur permet par ailleurs d'épargner avec la garantie de pouvoir un jour ou l'autre rembourser leurs dettes. Car leurs taux sont les moins chers d'Europe : 6,3 % l'année dernière selon la Banque centrale européenne.

Pour autant, les Européens vont-ils tous se jeter sur les banques finlandaises ? Car c'est bien là tout l'enjeu de cette directive. Même si la lecture des offres et les règles de commercialisation vont être les mêmes, rien n'est dit que la mayonnaise va prendre et qu'un Belge ou un Hongrois souscrira à une offre finlandaise. En effet, le crédit à la consommation reste pour l'instant une affaire locale. Aussi, les établissements bancaires devront-ils adapter leurs offres pour les consommateurs européens étrangers. Ou tout simplement développer des filiales spécialisées en crédit à la consommation dans les pays en question. S'il faudra attendre, pour constater une véritable hausse des transactions transfrontalières, qu'un nouveau marché s'ouvre aux établissements bancaires, cela leur donnera sans doute l'envie de créer de nouvelles filiales dans les pays où le crédit à la consommation est en plein développement, pour coller au mieux à leur demande. L'harmonisation des moyens de paiements en Europe va aussi dans ce sens. Le projet SEPA (single euro payments area) permettra d'ailleurs aux particuliers d'envoyer plus facilement de l'argent en Europe. Et donc de gérer à distance et par Internet les crédits à la consommation souscrits dans les autres pays. Vous, logé à Berlin, votre réserve d'argent dans une banque finlandaise et votre compte courant à Paris...■